



# La Verrerie

**TRANSCRIPTION DE LA LETTRE  
DU MINISTÈRE DU COMMERCE**



Ministère du commerce  
Enregistré le 24 mars 1835  
N°539

Paris, le 24 mars 1835

Louis-Philippe,  
roi des Français,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur le rapport de notre ministre, secrétaire d'état au département du commerce ;  
Vu la demande du Sieur Lecour, tendant à obtenir l'autorisation de remettre en activité la verrerie qu'il possède au faubourg Cabessut, à Cahors (Lot).

Les certificats d'opposition d'affiches dans les diverses localités intéressées ;

Le procès-verbal d'enquête de *commodo* et *incommodo* duquel il résulte que ladite demande n'a fait naître aucune opposition, ni réclamation ;

Le rapport du commissaire de police chargé de la salubrité publique, et de celui de l'architecte qui a visité l'établissement ;

L'avis en forme d'arrêté du préfet ;

Vu le décret du 15 octobre 1820 et l'ordonnance réglementaire du 14 janvier 1815 ;

Notre Conseil d'état entendu,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

#### Article 1<sup>er</sup>

Le Sr Lecour est autorisé à remettre en activité sa verrerie située à Cahors, au faubourg de Cabessut (Lot), consistant en deux fours de fusion et quatre fours de cuisson : le tout chauffé à la houille.

Il se conformera aux lois et règlements existants ou à intervenir sur le fait des verreries, la police des ateliers et la sureté des ouvriers.

#### Art. 2

Notre ministre secrétaire d'état au département du commerce est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Fait au Palais des Tuileries, le 24 mars mil huit cent trente-cinq.

Signé Louis-Philippe

Par le roi ;

Le Ministre secrétaire d'état au département du commerce,

Signé T. Duchâtel

Pour ampliation :

Le maître des requêtes

Secrétaire général du ministère du commerce



Département du Lot  
Avenue de l'Europe – Regourd  
BP 291 – 46005 Cahors cedex 9  
Tél. : 05 65 53 40 00  
Fax : 05 65 53 41 09  
Courriel : [departement@lot.fr](mailto:departement@lot.fr)  
[www.lot.fr](http://www.lot.fr)